



PROJET DE LOI INSTITUANT UN SYSTEME UNIVERSEL DE RETRAITES

Cher(e)s camarades,

Nous avons reçu hier soir tardivement les deux projets de loi de réforme des retraites. Vous les trouverez en annexe de cette circulaire.

- Un projet de loi organique relatif au système universel de retraites
- Un projet de loi instituant un système universel de retraites

Les documents sont actuellement en cours d'examen. Nous vous adresserons une analyse approfondie, dès que possible.

Amitiés syndicalistes.

Yves VEYRIER,
Secrétaire général

P.J. : **Annexe 1** - Projet de loi instituant un système universel de retraite
Annexe 2 - Projet de loi organique relatif au Système universel de retraite